

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3806 - LUNDI 17 AOÛT 2020

15 AOÛT 2020

Une prise d'armes symbolise les 60 ans de l'indépendance



La cérémonie a eu lieu, samedi, à l'esplanade du Palais des congrès sous des tentes dressées pour la circonstance et revêtues aux couleurs de la République « vert jaune rouge ».

Tout comme les 250 invités officiels, les éléments de la Force publique et les journalistes présents sur les lieux, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, portait son masque de protection, crise sanitaire de Covid-19 oblige.

Pour sacrifier à la solennité de l'événement, 21 coups de Canon ont salué l'arrivée sous escorte du chef de l'État que le chef d'état-major général, le général Guy Blanchard Okoi a ensuite convié à passer les troupes en revue.

Dans une évocation, le Premier ministre, Clément Mouamba, a situé le contexte de l'accession du Congo à sa souveraineté et souligné l'opportunité d'y consacrer un moment de réflexion : « *les retours sur l'histoire sont indispensables à tous égards. Ils sont indispensables parce qu'ils permettent l'intelligence des événements actuels* », a-t-il expliqué en substance.

Cette prise de parole du chef du gouvernement a clôturé la cérémonie qui s'est tenue sans la procession habituelle des forces vives de la nation et qui a duré en tout une quarantaine de minutes. **Page 3**

KINTÉLÉ

Près de 3000 ménages bénéficient d'allocations Covid-19

Douze quartiers de la communauté urbaine de Kintélé, soit près de 3000 ménages sélectionnés par le ministère des Affaires sociales ont bénéficié, le 14 août, de la somme de 50 mille FCFA au titre d'allocations Covid-19 initiées par le gouvernement pour soutenir les familles vulnérables et pauvres en ce temps de crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus.

Ce programme d'allocations d'urgence aux ménages en détresse vise à améliorer, tant soit peu, les difficultés socioéconomiques qu'éprouvent les couches les plus vulnérables.

Page 9



Une maman recevant son aide financière / Adiac

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Les travaux du pont routier Brazzaville-Kinshasa débuteront en 2021

Le ministre chargé de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya et celui de l'Urbanisme et de l'Habitat de la RDC, Pius Muabilu, à la tête d'une délégation de son pays, ont eu une séance de travail le 14 août dernier à Brazzaville sur le projet de construction de l'ouvrage

qui va enjamber le fleuve Congo à hauteur de Maloukou. A en croire les parties concernées, les travaux vont démarrer l'année prochaine après l'approbation du projet par les parlements des deux pays et le déblocage des financements.

Page 7

DROITS HUMAINS

Le Congo modèle dans la promotion des peuples autochtones

A l'occasion de la célébration, le 9 août à Sibiti dans la Lékoumou, de la Journée internationale des peuples autochtones, le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a réaffirmé l'engagement du gouvernement d'améliorer les conditions de vie de ces populations désormais protégés par la loi n° 5-2011 du 25 février 2011 garantissant leur protection contre tous types d'asservissement.

« *Notre pays est pris, sur le plan international, comme un modèle, un exemple en matière de promotion et de valorisation des peuples autochtones* », a-t-il indiqué, précisant qu'en dehors du cadre normatif, dans la pratique, les lignes bougent vis-à-vis de la discrimination dont faisaient l'objet les populations autochtones. **Page 12**

Éditorial
Rappel

Page 2

LITTÉRATURE

Rencontre en l'honneur d'Omer Massoumou doyen de la FLASH

Page 13

ÉDITORIAL

Rappel

Le gouvernement réuni en conseil des ministres, mardi 11 août, a adopté, entre autres projets, celui portant statut général des militaires et gendarmes. Corps de métier assez particulier pour le rôle qu'ils sont appelés à jouer en matière de sécurité et de défense, ce texte les concernant est en quelque sorte un rappel sur les droits et devoirs des hommes en uniforme.

En plus des innovations qu'il apporte, ce projet de loi reprecise une disposition qui l'a toujours été concernant le rapport du militaire à la politique : tant qu'il est sous les drapeaux, le militaire n'a pas le droit de solliciter un mandat public par voie d'élection. Les précédentes lois, en vigueur sans doute toujours, stipulent que s'il le souhaite, le soldat doit pouvoir demander une mise en disponibilité.

Ce qui est dit dans le compte rendu du conseil des ministres n'a certainement pas un lien direct avec le débat en cours actuellement dans le pays sur le vote par anticipation des militaires, gendarmes et policiers, entendu la Force publique. Quand bien même la loi électorale en question a été adoptée par le Parlement, les acteurs politiques vont certainement continuer à débattre de son bien-fondé d'autant que cela est leur champ d'activités.

Il reste que des propos entendus lors des premiers échanges entre les parties, un grave soupçon pèse sur l'institution Force publique. On voudrait la garder hors de la compétition politique et à la fois l'y impliquer par la façon de la percevoir. Quand on considère par avance qu'elle est constituée d'hommes et de femmes qui pensent la même chose, on remet au jour le genre d'analyses développées il y a quelques décennies au Congo par les mêmes acteurs quand ils invoquaient la nécessité d'en équilibrer les effectifs.

N'ayant certainement pas réussi à l'époque à l'embrigader politiquement, ces acteurs contournèrent la Force publique pour ensuite livrer la nation aux milices issues de leurs associations partisans. Pour le résultat que l'on connaît. Gageons que du haut de leurs titres et responsabilités, les chefs politiques s'efforceront de dédramatiser les questions d'intérêt général qui méritent d'être examinées en toute sérénité.

Les Dépêches de Brazzaville

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le Congo 60 ans déjà !

La cérémonie commémorant les 60 ans de l'accession du Congo à sa souveraineté s'est déroulée, le 15 août, à l'esplanade du Palais des congrès, en présence du président de la République et des corps constitués. En raison de la crise sanitaire, une prise d'armes sobre a remplacé le traditionnel défilé civil et militaire qui a toujours couronné ce moment.

Outre la prise d'armes symbolisant la célébration des 60 ans de l'indépendance, cette cérémonie solennelle a été marquée par une évocation présentée par le Premier ministre. En effet, selon le chef du gouvernement, le Congo reste un pays qui croit en une Afrique renaissante, intégrée et prospère. Car, il croit à une coopération pacifique et fraternelle avec tous les peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté. « Si notre histoire nous sert de leçon, nous n'en sommes pas pour autant prisonniers et encore moins fatalistes. Soixante ans après l'indépendance, cet âge de la maturité nous commande de gagner de nouvelles conquêtes dans un monde en mouvement, voire en ébullition de toutes sortes qui n'a pas fini de nous étonner et de nous révéler des nouveaux défis », a-t-il déclaré.

Clément Mouamba a expliqué que l'indépendance politique, chèrement acquise, reste bien une condition nécessaire, mais pas suffisante, d'autant plus le Congo a compris qu'il doit éviter le piège infernal du sous-développement. Ainsi, le programme du gouvernement : « La marche vers le développement-Allons plus loin ensemble », demeure, a-t-il dit, une réponse conséquente et hardie pour affronter, les défis des temps présents, avec grande détermination, dignité et responsabilité à toute épreuve.

« Puisse donc cette commémoration jubilaire devenir le creuset de ce beau pays, qui est le nôtre, où les bonnes volontés et les bonnes âmes, viendront puiser les forces spirituelles indispensables à leur reconstruction intérieure et



à l'édification de notre société », a souhaité Clément Mouamba.

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité pour les Congolais de redoubler collectivement d'efforts afin de gagner les prochaines batailles. Il s'agit, entre autres, des efforts pour préserver l'unité nationale, la paix et la sécurité du pays. Les Congolais devraient également fournir plus d'efforts dans l'imagination et l'organisation dans tous les domaines comptant pour bâtir un pays prospère. Pour ce 21^e siècle, le Congo est invité aussi à redoubler d'efforts visant à la fois l'éducation permanente et l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies ; la transformation qualitative des rapports sociaux ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ces efforts devront aussi concerner la modernisation continue des villes et des campagnes, grâce à la décentralisation, devenue l'un de nos leitmotivs ; la lutte contre les antivaleurs ; la diffusion de la culture et la vulgarisation des loisirs sains. « En

la légion des hommes et des femmes, inspirés par l'amour du pays, décidés et fiers de le bâtir, pierre après pierre, s'est considérablement agrandie, quoi que l'on dise. Souhaitons ardemment que le Congo, notre pays, devienne pleinement ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être dans le cœur de chacun de nous, à savoir une vraie patrie », a poursuivi le Premier ministre.

Il a également insisté sur certaines valeurs cardinales qui doivent fonder le Congo de demain. Il s'agit notamment de l'amour du travail, l'égalité des chances, la solidarité, l'entraide et le partage. « Puisse, le souvenir des 60 ans de notre indépendance nationale, constituer le ferment ardent de notre résistance face à toute forme de domination, d'où qu'elle vienne et surtout le point de départ des conquêtes encore plus nombreuses et plus éclatantes pour un Congo où il fait bon vivre », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombète
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Une prise d'armes symbolise les 60 ans de l'indépendance

La cérémonie a eu lieu, samedi, à l'esplanade du Palais des congrès sous des tentes dressées pour la circonstance et revêtues aux couleurs de la République «vert jaune rouge».

Tout comme les 250 invités officiels, les éléments de la Force publique et les journalistes présents sur les lieux, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, portait son masque de protection, crise sanitaire du Covid-19 oblige.

Pour sacrifier à la solennité de l'événement, 21 coups de Canon ont salué l'arrivée sous escorte du chef de l'État que le chef d'état-major général, le général Guy Blanchard Okoi a ensuite convié à passer les troupes en revue.

Dans une évocation, le Premier ministre, Clément Mouamba, a situé le contexte de l'accession du Congo à sa souveraineté et souligné l'opportunité d'y consacrer un moment de réflexion : « *les retours sur l'histoire sont indispensables à tous égards. Ils sont indispensables parce qu'ils permettent l'intelligence des événements actuels. Ils sont indispensables parce qu'ils fournissent des outils susceptibles d'aider à mieux appréhender les enjeux présents et à mieux affronter les défis de l'avenir* », a-t-il expliqué en substance.

Cette prise de parole du chef du gouvernement a clôturé la cérémonie qui s'est tenue sans la procession habituelle des forces vives de la nation et qui a duré en tout une quarantaine de minutes.

G.N.S.

« Notre jeune Etat a avancé, nonobstant les crises qui se sont dressées sur son chemin », estime Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui s'exprimait le 13 août à l'occasion de la clôture de la neuvième session ordinaire de cette institution, a rappelé que « le peuple libre du Congo fêtait, dans la dignité, pour la soixantième fois, la République solidaire, fraternelle et éternelle. »

« *Soixante ans après l'indépendance, les fervents patriotes se remémorent encore les actes de bravoure et d'audace de ces grands artisans de la liberté, dont les noms resteront à jamais inscrits dans la mémoire collective. Parmi ces femmes et ces hommes au grand mérite, permettez-moi, en votre nom à tous, de me souvenir de tous les représentants du peuple, toute législature confondue, qui ont joué un rôle important dans la consolidation du parlementarisme et de la paix dans notre pays* », a-t-il rendu hommage.

Selon Isidore Mvouba, ces parlementaires n'avaient qu'un seul but : légiférer en vue de l'édification d'une nation congolaise qui soit forte, respectable, prospère et riche de sa diversité. « *Notre jeune Etat a avancé, no-*

nobstant les crises politiques, sociales et économiques qui se sont dressées sur son chemin. A chaque fois, il en est sorti victorieux. Le chemin à parcourir ne saurait nous éloigner des grands challenges pour la marche en avant de notre pays, car beaucoup a été fait mais, beaucoup reste à faire pour atteindre les rivages ensoleillés de l'émergence », a poursuivi le président de la chambre basse du Parlement.

Un défi que les Congolaises et les Congolais ont la capacité de relever dans l'unité et la détermination. Invitant les députés à être à l'écoute du président de la République qui vient de se voir confier, pour la troisième fois par ses pairs, la présidence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, Isidore



Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba s'est félicité de ce plébiscite qui servira, d'après lui, d'aiguillon au renforcement de l'intégration sous-régionale.

Parfait Wilfried Douniama

DÉBAT

L'Afrique face à de grands défis 60 ans après les indépendances

Le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Reluc) a organisé, le 14 août à Brazzaville, dans le cadre des soixante ans de l'indépendance du Congo, une causerie-débat sur le parcours de l'Afrique à partir de 1960 et les défis à relever en vue du développement.

Trois sous-thèmes étaient développés au cours de cet échange qui a réuni les jeunes leaders, les responsables des institutions de jeunesse, les chercheurs et les étudiants. Ils ont été tirés du thème central intitulé : « *Défis des leaders africains à l'ère des soixante ans* ». Le premier présenté par l'économiste Davy Hermann Kit-soukou a porté sur « *Les défis économiques et numériques à relever en Afrique, soixante ans après les indépendances* ».

Il ressort de son exposé que soixante ans après, l'Afrique peine toujours à développer son économie. Pour y parvenir, suggère l'exposant, le continent doit se lancer dans l'économie de rente, basée sur l'exploitation de ressources naturelles. Le continent africain doit surtout se pencher sur l'agriculture, un domaine stra-

tégiquement porteur de croissance et capable de favoriser son industrialisation.

L'orateur estime que le développement de l'Afrique passe également par le biais des technologies de la communication, un autre domaine porteur de richesse, pour lequel le continent doit à tout prix relever le défi.

Développant son sous-thème sur les « *Défis des femmes africaines en faveur du développement à l'an soixante des indépendances* », la chercheuse Bissingou née Ndinga Anita a soutenu, pour sa part, que le continent africain doit son essor grâce à l'implication de la femme à tous les niveaux.

Le président du Reluc qui a exposé sur les « *Défis socioculturels et politiques actuels face à la paix, la démocratie et le déve-*

loppement en Afrique », a indiqué qu'après soixante ans de liberté, la démocratie en Afrique devrait se consolider.

« *Nous retenons que l'Afrique a connu des difficultés dans la gestion des affaires publiques et l'organisation sociale de l'Etat. Après soixante ans de liberté, nous pensons que l'Afrique doit aller de l'avant pour que la démocratie se perpétue, et que les questions électorales ne fassent plus l'objet de conflits. En soixante ans, l'Afrique n'a plus droit à l'erreur* », a souligné Frédéric Menga, chercheur en sociologie politique.

Il a, par ailleurs, annoncé la tenue en octobre prochain des universités des jeunes leaders du Congo pour former les jeunes à la gestion de la cité et des affaires publiques. De même, en vue de garantir le bon déroulement de l'élection présidentielle de 2021, Frédéric Menga projette la mise en place d'un observatoire congolais pour la paix en période électorale.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Afrique-Indépendances: 60 ans et le poids du passé

Peut-être le fait du nombre : partant de ce qu'au cours de l'année 1960, d'un trait, dix-sept anciennes colonies françaises, belges, britanniques d'Afrique (1) accèdent à leur souveraineté, les soixante-ans des indépendances des États concernés, célébrés cette année 2020, sont vus comme étant ceux de la libération du continent africain. Et l'on se pose, à juste titre, la question de savoir, en soixante-ans d'indépendances, qu'est ce qui a changé dans la vie de l'Africain et dans la vie des citoyens des pays qui sont à l'honneur ?

Certains répondent, rien du tout, qu'au contraire tout a régressé. Ils invoquent les échecs qui jalonnent les six dernières décennies : échecs politiques, échecs économiques, échecs en matières sociales, éducatives et sanitaires. Un chapelet de dysfonctionnements que les conflits interminables à l'intérieur des États, centrés essentiellement sur les questions de pouvoir ne cessent d'entretenir. Il n'est pas sûr, insistent ceux qui partagent ce pessimisme, que ces conflits s'estompent avant longtemps.

En revanche, d'autres voix soulignent des

avancées importantes enregistrées depuis lors. En soixante ans, rappellent les défenseurs de ce point de vue contraire au premier, beaucoup a été fait. Des cadres ont été formés dans tous les domaines, des infrastructures ont été bâties dans tous les secteurs : écoles, routes, aéroports, sports, hôpitaux, ports, bâtiments publics. Et même en matière de démocratisation exposent-ils puisque depuis le début de la décennie 90, le pouvoir ne relève plus des prononciamientos violents des premières années des indépendances.

Deux visions opposées donc, pour lire le parcours du continent africain après ceux qui l'embastillaient pour des raisons diverses avaient consenti de partir et le laisser se débrouiller seul. Elles sont assez inconciliables et le but de ce texte n'est pas de les départager. Peut-être qu'il y a lieu de souligner que ces jugements sont justifiés, d'autant qu'ils expriment globalement le désir de voir l'Afrique se porter au-devant de son développement pour le bonheur de ses populations.

Il ne faut cependant pas oublier de dire que l'histoire de l'Afrique ne commence pas en 1960. Le continent porte en effet le

poids de toutes les prédatations du passé et il semble que s'appuyer sur les seuls échecs des soixante dernières années ne paraît pas mieux rendre compte du chemin parcouru. Le fait même que les langues officielles adoptées lors des indépendances soient des langues étrangères est handicapant quand on considère que le développement est aussi culturel et que la langue est un véhicule irremplaçable de la culture.

L'heure n'est évidemment pas à la réécriture de l'histoire, mais il importe de tenir compte de beaucoup d'aspects pour tirer le meilleur parti des célébrations actuelles. En parlant de culture, on peut observer comment du fait de la mondialisation décriée par d'autres, l'Afrique est engagée dans une marche forcée vers ce village planétaire souvent sans assurer ses arrières. Elle devrait pourtant se recentrer d'abord sur l'essentiel, en se demandant par exemple si ses terres arables, son riche potentiel hydrographique, énergétique et minier ne peuvent pas être la solution à ses immenses difficultés.

Pour cela, les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, aujourd'hui Union africaine l'avaient énoncé avec suffisamment de clarté aux premières heures.

Faire en sorte que le continent parvienne à construire son unité, parle d'une seule voix dans les instances internationales, ne se vende pas au plus offrant, mais se présente à la confrontation pacifique des idées avec la sagesse que pour se développer, il lui faudra un minimum d'unité et aussi de l'audace pour oser défendre son originalité. Parce que les autres ne la laisseront pas les mains libres si elle se les croise pour implorer l'aide extérieure.

Soixante ans d'indépendances, oui, cela se célèbre, et devait l'être avec éclat si la pandémie actuelle de Covid-19 n'avait pas fait son apparition. Néanmoins, la vision des dirigeants africains doit être l'obligation de rompre avec les pratiques qui retardent le continent, de créer une vraie dynamique de rassemblement et d'unité à l'échelle des pays et du continent s'ils veulent gagner avec leurs peuples. Parce qu'ils ne pourront pas dire qu'il leur manque l'expertise locale pour atteindre cet objectif.

Gankama N'Siah

(1) Congo, Rd-Congo, Gabon, Tchad, Centrafrique, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, Togo, Bénin, Madagascar, Sénégal, Somalie, Mauritanie.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**EVOCATION****PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR CLÉMENT MOUAMBA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT****BRAZZAVILLE, ESPLANADE DU PALAIS DE CONGRÈS, LE 15 AOÛT 2020**

- Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées et Madame la première dame ;
- Vénérable président du Sénat ;
- Honorable président de l'Assemblée nationale ;
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, chefs de Mission diplomatique ;
- Mesdames et Messieurs les présidents des institutions constitutionnelles ;
- Monsieur le chef de l'opposition politique ;
- Madame et Messieurs les secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
- Honorables députés, vénérables sénateurs ;
- Monsieur le préfet du département de Brazzaville ;
- Monsieur le président du Conseil départemental, maire de la ville de Brazzaville ;
- Distingués invités ;
- Mesdames, Messieurs,

Il y a dix ans, le Congo, notre beau pays, fêtait avec faste son demi-siècle d'existence en tant que pays souverain.

L'autre moitié du siècle, entamée il y a exactement 3653 jours, a configuré un pays assoiffé de modernisation et de progrès, en surmontant tant d'épreuves du fait des hommes et de la nature.

Aujourd'hui, en pleine pandémie à coronavirus Covid-19 aussi imprévisible que foudroyante, sans jamais émousser notre joie, ce 15 août 2020 vient nous rappeler qu'il y eut un 15 août 1960.

La fête est là.

Elle est dans nos cœurs.

Elle est dans notre ardente volonté de cheminer vers les cimes du progrès global.

Elle est dans notre introspection féconde collective où la mémoire reste l'alliée d'un avenir écrit en lettres d'or.

Ce 15 août 2020, nous le dédions à l'évocation de ce que fut ce 15 août 1960, placé dans la dynamique des peuples qui ont toujours lutté pour leur liberté face aux forces obscurantistes, dominatrices et spoliatrices.

C'est pourquoi, les retours sur l'Histoire sont indispensables à tous égards.

Ils sont indispensables parce qu'ils permettent l'intelligence des événements actuels.

Ils sont indispensables parce qu'ils fournissent des outils susceptibles d'aider à mieux appréhender les enjeux présents et à mieux affronter les défis de l'avenir.

Au XVIII^e siècle, au Siècle des Lumières, au siècle où l'Europe tente de s'affranchir de sa longue hibernation moyenâgeuse, Montesquieu, qui est jusqu'à ce jour considéré comme l'un des plus grands esprits de son temps, parlant des Africains et des gens dits de « race noire », dans son ouvrage « L'esprit des lois », écrivait (je le cite) : « Parce que les lois étaient mal faites, on a trouvé des hommes paresseux ; parce que ces hommes étaient paresseux, on les a mis dans l'esclavage » (...).

Et d'asséner, péremptoire, cette sentence qui, aujourd'hui, nous rend pantois : « il n'est pas concevable, dit-il, que Dieu qui est si bon, ait pu mettre une âme dans un corps aussi noir ! ».

Nous sommes bien au Siècle des Lumières, de l'Encyclopédie et de la... Révolution française !

Au XIX^e siècle, Hegel, qui est à ce jour considéré comme l'un des principaux ténors de la philosophie classique allemande, prétendait dans l'un de ses ouvrages de référence, « La Raison dans l'Histoire », (je le

cite également) que « l'Afrique, au-delà du jour de l'histoire consciente est enfermée dans la couleur noire de la nuit (...) qu'elle est sans histoire (...) que ses habitants n'ont ni la conscience de l'immortalité de l'âme, ni celle de l'univers !

Et de conclure, péremptoire lui aussi : « Chez les Nègres, le fait de dévorer des hommes correspond au principe africain » (fin de citation).

Au milieu du XIX^e siècle, Victor Hugo, le célèbre auteur des Misérables, grand défenseur des Communards qu'il fut, s'exclamait, hélas, en ces termes (je le cite) :

« Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire (...);

l'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe (...). Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie, déserte, c'est la sauvagerie ».

Victor Hugo ira encore plus loin en déclarant (je le cite à nouveau) : « Allez peuples d'Europe ! Emparez-vous de cette terre ! Prenez-la ! A qui ? A personne. Prenez cette terre à Dieu ! Dieu donne la terre aux hommes. Dieu donne l'Afrique à l'Europe.

Prenez-la ! » (fin de citation).

Cet appel parmi d'autres, au milieu de rivalités impériales irrépressibles, au milieu de convoitises coloniales inassouvies, conduisit tout droit à la Conférence de Berlin de 1884-1885.

A Berlin, sous les auspices du Chancelier Otto Bismarck, l'Afrique fut « dépecée » et saucissonnée, selon les rapports de force des acteurs de l'époque, en menus morceaux comme du bon gibier aux Noces de Cana !

Certains descendants de ces idéologues, qui sont nos contemporains, ne sont toujours pas sortis de cette logique, puisqu'il leur arrive de clamer, haut et fort, que l'Afrique n'est pas rentrée dans l'histoire.

Quelle grotesque aberration ! Quelle hérésie, pour l'humiliation ainsi infligée à l'Afrique, pourtant reconnue désormais par tous comme le continent des origines, le continent berceau de l'humanité !

Voilà donc rappelé, à grands traits, le contexte historique qui a prévalu pour justifier la colonisation et vouloir perpétuer, aujourd'hui encore, une nouvelle forme de colonisation plus insidieuse, par la domination de l'Afrique considérée comme une proie facile, livrée à toutes les convoitises.

La suite est connue : les puissants du monde de l'époque entreprirent la colonisation systématique de notre vaste continent en le mettant en coupe réglée et en assujettissant ses Peuples, dont évidemment le nôtre.

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, des civilisations plusieurs fois millénaires furent brutalement spoliées et écrasées, des sociétés homogènes furent froidement écartelées et balkanisées, des pays entiers furent disloqués et partagés en zones d'influence, souvent rivales, tenues par les puissances européennes de l'époque.

Tout cela au profit d'un système capitaliste expansionniste, voire impérialiste, qui entreprit alors son expansion dans une féroce rivalité entre puissances coloniales.

La portion de territoire qui deviendra la République du Congo, prit alors corps sous le vocable de Congo français, face au Congo belge sur l'autre rive du fleuve, avant de devenir ce Moyen-Congo qui accueillit le général de Gaulle en 1940, voici 80 ans.

De 1940 à 1942, Brazzaville fut la capitale de la France libre.

Oui, Brazzaville, capitale de notre pays, servit de refuge à l'honneur de la France occupée par les armées nazies.

Le 15 août 1960, voici donc 60 ans, notre beau pays devint indépendant, ceci précédé par la proclamation de la République le 28 novembre 1958.

L'héroïque lutte de notre Peuple pour son émancipation politique, économique et socio-culturelle, puis un peu plus tard, sa participation active au combat pour l'abolition de l'apartheid - la forme la plus odieuse de la domination fondée sur la « race » - demeurent indiscutablement au nombre des événements que l'Histoire gravera dans le marbre de notre épopée nationale.

Le temps passera. Les âges succéderont aux âges. Mais notre indépendance nationale restera pour les temps éternels une histoire vibrante dans la légende des siècles, une marque indélébile dans la mémoire collective, un souvenir impérissable pour la lignée infinie des générations à venir.

Souvenir impérissable de nos vénérables aïeux et de nos illustres Anciens, inspirateurs lointains pour les uns, protagonistes immédiats pour les autres, témoins oculaires des faits vécus pour la plupart.

Des Anciens, Mesdames et Messieurs, qui ont concouru à l'événement aujourd'hui soixantenaire et qui ont contribué, à leur manière et dans le contexte qui fut le leur, au rayonnement précoce sur la scène internationale de la jeune République du Congo et à sa distinction parmi les nations de cette Afrique, à peine affranchie du joug colonial.

Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, Mesdames et Messieurs, Permettez-moi de ne pouvoir citer ces illustres anciens, au risque d'en oublier certains.

Cependant, il n'est que justice de rappeler que le 15 août 1960, qui marqua la fin d'une époque, fut symbolisé par le discours d'André Malraux, ce grand homme de culture, auteur de l'un des plus grands chefs-d'œuvre littéraires du XXe siècle, « La condition humaine », représentant du général de Gaulle à Brazzaville.

C'est André Malraux qui descendit le drapeau tricolore français et salua la montée en puissance de notre cocarde - tout aussi tricolore - « vert-jaune-rouge », sous le regard radieux d'un Abbé. Cet Abbé fut Monsieur Fulbert Youlou, notre premier président de la République, qui eut le plus grand et rare privilège de proclamer l'indépendance du Congo, à l'esplanade de l'hôtel de ville de Brazzaville et de faire claironner pour la première fois notre hymne national, « La Congolaise », dans une frénésie inouïe.

Excellence Monsieur le président de la République ;
Mesdames et Messieurs,

Ainsi que vous nous l'avez toujours appris, Monsieur le président de la République, le Congo, qui fait son devoir de mémoire, reste un pays qui croit à une Afrique renaissante, intégrée et prospère.

Le Congo croit à une coopération pacifique et fraternelle avec tous les Peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté.

C'est dans cet état d'esprit que nous fêtons ce soixantième anniversaire de notre indépendance.

Si notre histoire nous sert de leçon, nous n'en sommes pas pour autant prisonniers et encore moins fatalistes.

Soixante ans après l'indépendance, cet âge de la maturité nous commande de gagner de nouvelles conquêtes dans un monde en mouvement, voire en ébullition de toutes sortes qui n'a pas fini de nous étonner et de nous révéler des nouveaux défis.

Oui, notre indépendance politique, chèrement acquise, reste bien une condition nécessaire, mais pas suffisante, car le Congo a compris qu'il doit éviter le piège infernal du sous-développement.

Excellence Monsieur le président de la République, c'est donc à juste titre que votre projet de société « La marche vers le développement - Allons plus loin ensemble », nous indique le chemin à prendre. Il demeure une réponse conséquente et hardie pour affronter, la tête haute, les défis des temps présents, avec grande détermination, dignité et responsabilité à toute épreuve.

Puisse donc cette commémoration jubilaire devenir le creuset où les hommes et les femmes de ce beau pays, qui est le nôtre, où les bonnes volontés et les bonnes âmes, viendront puiser les forces spirituelles indispensables à leur reconstruction intérieure et à l'édification de notre société !

Cette société que nous voyons prospère, généreuse et libre.

Nul besoin de vous dire que pour cela, il nous faut collectivement redoubler d'efforts, comme vous n'avez de cesse, Monsieur le pré-

sident de la République, de nous le rappeler lors des grandes occasions :

- efforts pour préserver l'unité nationale, la paix et la sécurité du pays ;
- efforts d'imagination et d'organisation dans tous les domaines qui comptent pour bâtir un pays prospère ;
- efforts visant à la fois l'éducation permanente et l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies ;
- efforts pour une transformation qualitative des rapports sociaux ;
- efforts pour l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- efforts pour la modernisation continue des villes et des campagnes, grâce à la décentralisation qui est devenue l'un de nos leitmotifs ;
- efforts pour la lutte contre les antivaleurs ;
- efforts pour la diffusion de la culture et la vulgarisation des loisirs sains, et j'en passe !

Excellence Monsieur le président de la République,

Votre haute vision du Congo de demain, traduite dans votre projet politique, forgé par votre riche expérience de Grand Homme d'Etat et votre profonde connaissance du pays, comme je l'ai dit tantôt, trace avec une forte pertinence, la perspective d'un Congo moderne, prospère, désenclavé, ambitieux et digne partenaire dans le concert des Nations.

En 60 ans d'indépendance, la légion des hommes et des femmes, inspirés par l'amour du pays, décidés et fiers de le bâtir, pierre après pierre, s'est considérablement agrandie, quoi que l'on dise.

Souhaitons ardemment que le Congo, notre pays, devienne pleinement ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être dans le cœur de chacun de nous, à savoir une vraie patrie !

Une patrie fondée sur l'amour du travail, l'égalité des chances, la solidarité, l'entraide et le partage.

Une patrie qui tire sa force de la diversité de ses traditions séculaires et qui tient éloignés, comme la peste, le déni national, l'opposition artificielle et l'attisement de vaines rivalités entre ses communautés.

Une patrie où nous devons apprendre à mieux respecter la dignité de chacun, à humaniser les relations entre l'administration et le citoyen, à perfectionner le rôle de l'Etat et à œuvrer sans cesse à l'amélioration des structures sociales.

Enfin, une patrie toujours libre et démocratique, où chacun vit en paix et assume pleinement son destin.

Dans ce que nous célébrons ce jour, je vois non seulement le partage de la foi en un avenir harmonieux de notre pays, mais aussi et surtout le renouvellement de notre espérance pour une vie meilleure pour tous.

Telle est mon intime conviction.

Puisse, le souvenir des 60 ans de notre indépendance nationale, constituer le ferment ardent de notre résistance face à toute forme de domination, d'où qu'elle vienne et surtout le point de départ des conquêtes encore plus nombreuses et plus éclatantes pour un Congo où il fait bon vivre !

Puisse, cette date-jubilée, constituer l'argile généreuse indispensable à la reconstruction humaine, le ciment véritable de l'unité de notre Nation en construction !

Enfin, puisse, cette soixantième commémoration de notre Jour de liberté, nous engager à plus de détermination, afin que notre action collective, portée aujourd'hui avec abnégation par son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, scelle notre volonté inébranlable d'aller de l'avant, répande partout, dans ce beau pays, le doux parfum du Mieux Vivre-Ensemble, dans l'Unité, le Travail et le Progrès !

Vive le soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo !

Qu'il me plaise de souhaiter bonne fête à son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées et Madame la première dame.

Bonne fête à tous ! Vive la République, Vive le Congo,
Je vous remercie.

REPUBLIQUE DU CONGO
Ministère de l'Enseignement Technique, professionnel,
de la formation qualifiante et de l'emploi
PROJET De Développement des Compétences pour l'employabilité (PDCE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 03/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU PDCE

1-Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste de l'Information et de la Communication du PDCE.

1-FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Communication est responsable de toutes les activités relatives à la gestion de l'information, à la communication et à la sensibilisation de tous les acteurs impliqués (bénéficiaires, prestataires de formation, équipe d'exécution, Comité consultatif, ...) dans le projet. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP-PDCE ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans l'exécution du projet.

A ce titre, le/la spécialiste en communication sera chargé(e) de promouvoir et d'appuyer des stratégies d'information et de communication afin d'assurer un dialogue permanent autour du projet entre les intervenants et les bénéficiaires du projet. Il/elle assurera aussi la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régulière de la page/site Web du PDCE et du METPFQE, ainsi que du site Facebook du projet.

-définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne visibilité des activités du projet ;
-proposer un plan et des stratégies de communication pour toutes les activités du projet ;
-concevoir et animer les activités de communication/information pour les apprenants potentiels afin de

les sensibiliser sur les nouveaux programmes/cours de formation mis en place dans le cadre du projet ;
-concevoir et produire des outils de communication du projet (spots, affiches, dépliants, prospectus, ...)
-assurer l'information sur l'offre de compétences dans le cadre du projet ;

-contribuer à la mise en place de l'unité d'information du METPFQE prévu dans le cadre de ce projet ;
-proposer un bulletin périodique de diffusion des informations du projet ;
-animer et assurer la production régulière du bulletin d'information du projet ;
-actualiser régulièrement la page Web et Facebook du projet diffusant aussi des informations sur les offres de formation, de stages et les apprenants potentiels;

-animer et assurer la mise à jour du site Web du projet en lien avec celui du METPFQE ;
-assurer la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régulière de la page/site Web ;

-s'assurer que la gestion du projet se fait de manière participative entre les différentes parties prenantes au projet (bénéficiaires, prestataires de formation, associations des jeunes, associations des maîtres-artisans, les arrondissements, les comités locaux de développement, les organisations d'entreprises et le secteur privé) ;

-assurer l'insertion des publications de la procédure de passation de marchés (avis à manifestation d'intérêt ; avis d'appel d'offres ; résultats des procédures) dans la presse locale et internationale

-veiller au renvoi des soumissions non ouvertes au cours des procédures de passation des marchés ;
-faciliter le transfert d'informations en provenance ou à destination des partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds internationaux, partenaires privés et autres acteurs au développement ;

-organiser des sessions d'information et de sensibilisation des populations cibles en vue de leur adhésion et implication au projet ;

-assurer la vulgarisation des résultats du projet au

niveau local, national et international ;

-contribuer (en collaboration avec le spécialiste en communication de la BM au niveau de Brazzaville), à la création d'un blog pour la diffusion au niveau national et international, des résultats du Projet.

1- QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit :

-Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaire en sciences et techniques de l'information et de la communication ou autre diplôme équivalent (minimum Bac +5) ;

-Avoir une expérience professionnelle pertinente comme spécialiste en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication/information, d'animation des sessions communautaires, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services web ainsi que le renforcement des capacités en communication. Une expérience des projets financés par des coopérations multilatérales et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout.

-Avoir au moins réalisé une mission similaire dans le cadre de la gestion de projets financés par la Banque et/ou autres partenaires au développement ;

-Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
-Avoir une excellente maîtrise des logiciels de communication : logiciel de publication (PAO) et de graphisme (Publishers, page-maker, adobe, illustrator, corel suite, ...) et des logiciels de communication web (CMS, blogs, site web, ...)

-Posséder de bonnes capacités de communication orale et écrites en français ;

-Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire ;

-La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

1-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

-une lettre de motivation ;

-un curriculum vitae détaillé ;

-des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;

-des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'information et de la communication.

1-Processus de recrutement

Le processus comprendra :

-Une analyse des dossiers ;

-Un entretien devant un panel.

1- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 14h 30 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste de l'information et de la communication du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE

sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo - Ex Télévision

-Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39, Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

REPUBLIQUE DU CONGO
Ministère de l'Enseignement Technique, professionnel,
de la formation qualifiante et de l'emploi
PROJET De Développement des Compétences pour l'employabilité / (PDCE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 02/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

1-Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste en Passation des Marchés

1-Missions du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)

Organiser les opérations de passation des marchés dans le respect des procédures de la Banque mondiale.

Il devra en particulier s'assurer :

-Du respect des délais de passation des marchés sur la base du plan établi et approuvé ;

-De la qualité des dossiers de consultation (DAO ou DP), rapports d'évaluation des offres et, en particulier que : (i) les spécifications techniques pour les marchés de fournitures et les TDR pour les services de consultants ne comportent pas de disposition discrimi-

natoire pouvant favoriser un soumissionnaire ou une marque/technologie et (ii) la justesse des propositions d'attribution des marchés au regard des directives et des stipulations des dossiers de consultation ;

-De la revue et la validation de toutes les correspondances et tous les documents liés à la passation des marchés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du requérant ;

-Que les paiements des prestataires de services sont effectués à temps et, en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants ;

-De la mise en application des mesures prévues dans le plan d'action convenu après les missions de supervision et/ou les revues à posteriori de la passation des marchés ;

-De l'utilisation efficiente du système électronique de gestion des activités de passation des marchés (STEP) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés du projet ; Du suivi efficace de tous les marchés conclus dans le cadre du projet.

1- Description du poste. (cf. les termes de conférence)

1-Qualifications et profil requis

-Un Diplôme d'Ingénieur ou Diplôme de gestion, en économie, en droit et administration

des marchés au tout autre diplôme équivalent (Au moins BAC+4) ;

-Une expérience pertinente en passation des marchés ;

- Une expérience pertinente dans un poste similaire ;

-Une parfaite maîtrise du logiciel STEP utilisé par la Banque mondiale est un atout ;

- Une maîtrise de la langue française et de l'utilisation des logiciels de Bureau-tique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;

-Une connaissance des procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs tels que la BAD, UE, etc...

1-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

-une lettre de motivation ;

-un curriculum vitae détaillé ;

-des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;

-des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la passation des marchés.

1-Processus de recrutement

Le processus comprendra :

-Une analyse des dossiers ;

-Un entretien devant un panel.

1- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 15 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE

sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo - Ex Télévision

-Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39, Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

PONT-ROUTE-RAIL BRAZZAVILLE-KINSHASA

Le début des travaux de construction prévu en 2021

La construction du pont censé relier les villes de Brazzaville et Kinshasa pourrait commencer dès l'année prochaine, après l'étape de la ratification du projet par les parlements des deux pays, et surtout le déblocage des fonds.

L'évolution du projet intégrateur porté par l'Union africaine, à travers le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), a été évoquée au cours d'une rencontre à Brazzaville, le 14 août, des ministres de construction des deux pays. Conduite par le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Pius Muabilu, la délégation de la République démocratique du Congo était venue s'inspirer de l'expérience de son voisin en matière d'aménagement du territoire et évoquer le projet de pont entre les deux capitales.

Le futur pont va être construit à Maloukou, à environ 45 km de la sortie nord de Brazzaville, en raison de la navigabilité du fleuve, de sa proximité avec les Zones économiques spéciales prévues de part et d'autre des deux villes. Il permet enfin de se rattacher au prolongement du chemin de fer de Kinshasa à Ilebo pour connecter la route d'intégration est-ouest du continent. Toutes les études de faisabilité sont déjà disponibles, celles du pont et celles du chemin de fer de Kinshasa à Ilebo. Les deux parties misent, en effet, sur le partenariat public-privé pour parvenir à financer ce mégaprojet, dont le coût est



Les deux parties lors de la séance de travail Adiac

estimé à 2,5 milliards d'euros, pas moins de 1639 milliards de FCFA. « Nous avons pris toutes les dispositions pour que les partenaires économiques puissent s'intéresser aux autres projets intégrateurs tel que le port de Matadi, afin de créer la

cohérence dans la réalisation des chantiers prévus. Ce projet tient à cœur nos deux chefs d'État », a signifié le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya.

La supervision du projet est as-

surée par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, appuyée par un comité technique mixte institué dans chacun des deux pays concernés. Les États ont pour cela confié le développement et la structuration du projet à Africa

50, qui devrait également mobiliser les partenaires techniques et financiers. Une table ronde était prévue le 19 mars dernier, mais a été reportée à cause de la pandémie de Covid-19. C'est ainsi qu'ils projettent le début des travaux de la construction pour l'année 2021, tenant compte de l'évolution de la pandémie.

Notons qu'avant la visite guidée, la délégation de la RDC a eu une séance de travail avec la partie congolaise conduite par le ministre Jean-Jacques Bouya accompagné de son collègue de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba.

« Nous sommes venus nous inspirer de l'expérience de nos frères voisins de la République du Congo qui ont réalisé d'importants projets dans le domaine de l'aménagement, de la construction et de l'habitat. Car nous avons des projets dans ce sens, notamment la construction de notre corniche, l'aménagement de la ville de Kinshasa », a déclaré Pius Muabilu, peu après la visite des emblématiques, les tours de Mpila et son supermarché, l'université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé.

Fiacre Kombo

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 01/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES

1-Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de garantir la mise en œuvre de l'une des stratégies de lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Spécialiste en charge des sauvegardes sociales.

1-Mission du Spécialiste en Sauvegardes Sociales (SSS)
Le Spécialiste en Sauvegardes Sociales est placé sous l'autorité du Coordonnateur du PDCE.
Il/elle travaillera en étroite collaboration avec, l'ensemble du personnel et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du PDCE et, en synergie avec les partenaires sur le terrain.

Le (la) spécialiste en sauvegarde sociale et environnementale aura pour missions principales et tâches de :
-Assurer la coordination et la liaison entre les structures gouvernementales, les populations bénéficiaires et les entreprises engagées dans le PDCE sur le volet social ;
-Assurer la supervision et le suivi du processus de mise en œuvre des instruments de sauvegarde du Projet dans son ensemble ;
-S'assurer de la prise en compte des intérêts sociaux des Communautés Locales (CL) dans l'organisation, la planification et le suivi des mesures d'atténuation sociale, conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), au cadre de politique de réinstallation (CPR) en faveur des bénéficiaires du PDCE ;
-Mettre en place un mécanisme et les outils nécessaires à la gestion et de traitement des plaintes. Ce mécanisme devrait intégrer entre autres, la prévention des actes/aspects liés au harcèlement sexuel, violence basée sur le genre et le rendre opérationnel ;
-Veiller à la réalisation des formations en matière de bonnes pratiques sociales, à l'attention des différentes parties prenantes (prestataires de formation, apprenants, encadreurs de stage, personnel de suivi technico-pédagogique, Maîtres d'ouvrages délégués, formateurs, alphabétiseurs, ...);
-S'assurer de la prise en compte des questions sociales

et de prévention de violences sexuelles et liés au genre dans l'intégralité du projet PDCE, et prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements, d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;

-Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegardes de la Banque Mondiale nécessaires dans le cadre du PDCE, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant subvenir dans la mise en œuvre des actions de formation ou d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires ;
-Veiller à la prise en compte des mesures garantissant l'Egalité des chances des femmes et des jeunes, dans l'ensemble des activités mises en œuvre par le PDCE et, en particulier dans la recherche de stage et d'emploi ;
-Assister les responsables techniques des différentes activités pour garantir la prise en compte des priorités des populations locales dans la définition des approches et la mise en œuvre des programmes d'intervention ;
-Organiser un dispositif de gestion de l'information, et assurer l'information et la sensibilisation pour le respect des droits et devoirs de tout acteur ;
-Faire la diffusion adéquate des documents de sauvegarde sociale aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet ;
-Apporter son soutien au processus d'élaboration des Evaluations Sociales, en particulier en ce qui concerne les consultations nationales, régionales et internationales ;
-Produire les rapports (Trimestriel et circonstancié) de suivi des mesures de sauvegarde dans le domaine social et assurer la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes sociales, ainsi que le reporting pour l'UGP et pour la Banque Mondiale ;
-Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations ;
-Conseiller et appuyer les activités de communication et de concertation mises en place avec toutes les parties prenantes ;
-Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données sociales en coordination avec, le Spécialiste en suivi-évaluation et l'équipe de l'UGP ;
-S'assurer que les aspects sociaux fassent partie intégrante du processus de validation des rapports des prestataires et/ou opérateurs ;
-S'assurer (i) que les DAO incluent les clauses sociales

appropriées et que les propositions financières contiennent les lignes nécessaires pour budgétiser les aspects sociaux et (ii) que les TDR/Contrats des Cabinets de consultants incluent la supervision des clauses sociales ;

-Travailler en collaboration avec la Spécialiste en Passation de marchés pour s'assurer que les études sociales requises sont intégrées dans le Plan de Passation de Marchés (Intégration d'un critère social de notation dans la grille d'analyse et d'évaluation des offres) ;
-Participer à l'élaboration et la mise à jour des PTBA, en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des activités relatives aux sauvegardes sociales ;
-Préparer et organiser la mise en œuvre d'un programme de formation théorique et pratique des structures opérationnelles chargées de l'appui aux bénéficiaires sur les procédures et mécanismes de négociations et les méthodes pour assurer la participation des groupes-cibles spécifiques (femmes et jeunes).

1-QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit avoir :
-Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines, droit social, ou un diplôme équivalent ;
-Avoir une expérience pertinente dans le domaine des sauvegardes sociales ;
-Avoir au moins réalisée une mission similaire dans la mise en place, exécution et suivi des mécanismes et de gestion des plaintes dans le cadre des projets de développement ;
-Avoir une expérience dans la conception ou mise en place des outils de gestion et prévention des conflits sociaux ;
-L'expérience dans l'évaluation, la gestion, la prévention et le règlement des conflits sociaux sauvegardes sociales est un atout ;
-Justifier d'une expérience dans le cadre des projets de développement ;
-Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
-Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint...) et internet ;
-Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
-Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;

-Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels ;
-Une expérience dans la réalisation des études et/ou rapports sociaux stratégiques est un atout ;

1-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :
-une lettre de motivation ;
-un curriculum vitae détaillé ;
-des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;
-des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit.

1-Processus de recrutement

Le processus comprendra :
-Une analyse des dossiers ;
-Un entretien devant un panel.

1-Informations et Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 août 2020 à 14 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes Sociales du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE

sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo - Ex Télévision
- Email : contact@pdce-congo.com ou congo.pdce@yahoo.fr, Tél : 06 534 89 39, Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 août 2020
Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

L'Inde a célébré son 74^e anniversaire d'indépendance

Le 15 août 2020, l'Inde a célébré son 74^e anniversaire d'indépendance dans un contexte de distanciation sociale due à la COVID-19 qui continue de faire payer un lourd prix au monde entier. En Inde, les cas positifs sont en augmentation. Cependant, notre riposte interne a été efficace et a permis d'améliorer considérablement notre taux de guérison qui est maintenant de 71,17 %. Le taux de mortalité de 1,95 % reste l'un des plus bas du monde. Le Gouvernement a pris des mesures rapides pour renforcer les infrastructures de santé. Comme l'a fait remarquer le Premier ministre (PM) Narendra Modi, l'Inde compte désormais plus de 11 000 établissements Covid-19 et 1,1 million de lits d'isolement. Nous avons augmenté le nombre de tests à plus d'un demi-million par jour et nous allons bientôt passer à un million.

La riposte de l'Inde ne s'est pas limitée à répondre à nos besoins internes. Nous nous sommes engagés de manière significative auprès de la communauté internationale pour assurer le leadership que la situation mondiale exigeait. En tant que partie prenante responsable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en matière de santé, nous avons veillé à ce que des médicaments et des équipements médicaux essentiels soient disponibles en temps utile à plus de 150 pays, tout en répondant à nos propres besoins au niveau national. D'importateur d'équipements médicaux de Covid-19, nous sommes devenus exportateur. Aujourd'hui, nous fabriquons plus de 500 000 kits d'équipements de protection individuelle (EPI) et plus de 300 000 masques N-95 par jour. Notre système a fait preuve d'adaptabilité et d'agilité nécessaires pour augmenter considérablement la production afin d'aller au-delà de nos besoins au niveau national. Le rapatriement des ressortissants indiens bloqués à l'étranger et l'évacuation des étrangers de l'Inde vers leur pays d'origine ont été parmi les aspects les plus réussis de notre riposte.

Un plan de relance d'un total de 20 000 milliards de roupies indiennes, soit 10 % du PIB indien, a été annoncé par le Gouvernement. En plus de contenir une pléthore de mesures fiscales et monétaires, ce plan couvre presque tous les secteurs d'activité économique, y compris les mines, la défense, l'énergie, l'industrie, le spatial, l'éducation, etc. Le Premier Ministre Modi,



en résumant le plan de relance dans un discours à la nation le 12 mai, a déclaré qu'il se concentrerait sur la législation foncière, le travail, les liquidités et les lois et chercherait à faire de l'Inde le principal acteur du 21^e siècle en se concentrant sur son autonomie.

Aujourd'hui, l'Inde est une fière nation de plus de 1,3 milliard d'habitants, dont plus de 65 % ont moins de 35 ans. Sur le plan économique également, nous avons fait d'excellents progrès, notamment sous la direction du Premier Ministre Shri Narendra Modi. Nous sommes désormais la grande économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde, avec un PIB de trois mille milliards de dollars US en termes nominaux, et près de 11 mille milliards de dollars US en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA).

La croissance économique de l'Inde a été régulière. Nos réalisations dans le domaine spatial, les technologies de l'information, les produits pharmaceutiques et l'industrie des services sont bien connues. Le secteur du tourisme médical est en pleine expansion et devrait bientôt atteindre la barre des 10 milliards de dollars. L'Inde peut fournir des soins médicaux de niveau international à faible coût. Les pratiques traditionnelles telles que le yoga et l'Ayurveda sont d'autres domaines d'attraction pour les touristes.

La République du Congo est un partenaire de développement important de l'Inde

Le 15 août est la date de l'indépendance de l'Inde et de la République du Congo. L'Ambassade de l'Inde, au nom du peuple et du Gouvernement de la République de l'Inde, transmet ses meilleurs vœux et ses félicitations au peuple et au Gouvernement de la République du Congo à cette occasion.

Le Congo et l'Inde entretiennent des relations chaleureuses et amicales. Au cours des dernières années, nous avons ajouté un contenu économique plus important à ces relations. Le commerce bilatéral a été doublé depuis 2016. Actuellement, les échanges commerciaux s'élèvent à 700 millions de dollars américains, la balance étant largement en faveur de la République du Congo. Nous avons établi une mission résidente à Brazzaville le 1^{er} novembre 2019. L'aide au développement sous forme de lignes de crédit concessionnelles (LOC) est accordée par le Gouvernement de la République de l'Inde dans le cadre du Programme Indien de Développement et d'Assistance Economique (IDEAS) par l'intermédiaire de Exim Bank of India. Plus de 300 lignes de crédit d'une valeur de 30,66 milliards de dollars américains ont été accordées à 64 pays. Jusqu'à présent, environ 300 projets de lignes de crédit ont été achevés, tandis que plus de 260 projets sont en cours de réalisation. Le Gouvernement de la République de l'Inde a accordé des lignes de crédit au Gouver-

nement de la République du Congo pour plusieurs projets, notamment l'électrification rurale, le développement d'un système de transport urbain à Brazzaville et Pointe Noire et l'implantation d'une cimenterie.

Le Gouvernement de la République de l'Inde a étendu son soutien au Gouvernement de la République du Congo sous la forme d'une assistance humanitaire / médicale telle que des médicaments d'une valeur de 2 000 000 USD en 2010 ; une assistance humanitaire de 500 000 USD en mars 2012 à la suite de l'explosion du dépôt de munitions, une assistance humanitaire de 100 000 USD en mars 2020 pour les secours aux victimes des inondations, et plus de six tonnes de médicaments en juin 2020 pour soutenir le système de santé publique de la République du Congo afin de lutter contre la COVID-19.

L'aide au renforcement des capacités est un volet important du programme de partenariat pour le développement de l'Inde. Le Gouvernement de la République de l'Inde fournit une aide au renforcement des capacités à d'autres pays amis sous diverses formes, telles que des programmes de formation civile et militaire en Inde, des formations sur place à l'étranger, la députation d'experts indiens, la création de centres d'excellence en informatique et de centres de formation professionnelle. Les ressortissants congolais ont participé aux formations dans divers domaines dans le cadre du programme de Coopération Technique et Economique de l'Inde (ITEC). Des bourses sont également offertes pour des cours de premier, deuxième et troisième cycles dans diverses universités / instituts indiens.

Le Gouvernement de la République de l'Inde est extrêmement heureux et fier de la diaspora indienne pour sa contribution pacifique et progressiste à l'économie de la République du Congo et à l'établissement d'une amitié solide entre les peuples des deux pays.

**Ambassade de l'Inde à Brazzaville
15 août 2020**

Les MUCODEC et vous...

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC présente ses sincères excuses à tous les clients-sociétaires qui ont été confrontés, ces derniers jours, à des difficultés d'accès aux services de cette entreprise.

Des dispositions ont, d'ores et déjà, été prises pour vous garantir la disponibilité de l'ensemble des produits et services en agences, sur les distributeurs automatiques de billets et à partir de l'application MUCODEC mobile.

Pour des informations complémentaires, deux lignes téléphoniques sont disponibles : le **06 987 90 00** pour Brazzaville et le **05 547 90 80** pour Pointe-Noire.

La Direction Générale de la Fédération des MUCODEC vous remercie pour votre fidélité.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



ALLOCATIONS D'URGENCE COVID-19

Près de 3000 ménages bénéficient de l'aide à Kintélé

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a lancé le 14 août à Brazzaville l'opération de paiement des allocations d'urgence Covid-19 au profit des familles vulnérables et pauvres de Kintélé en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo et de la maire de ladite commune, Stella Mensah Sassou N'Guesso.

Douze quartiers sont concernés par cette opération. Chaque bénéficiaire percevra la somme de cinquante mille francs CFA dans le cadre des mesures d'accompagnement du gouvernement aux ménages frappés par la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19). « Vous avez tellement attendu ce moment et voilà nous y sommes. Cet argent est à vous et vous allez le percevoir », a indiqué la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo. De son côté, le maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a signifié que ce programme d'allocations d'urgence aux ménages en détresse permettra d'améliorer,

tant soit peu, les difficultés socio-économiques qu'éprouvent les citoyens congolais en général et ceux de cette commune en particulier.

Pour les bénéficiaires, l'initiative engagée par le gouvernement est une source de soulagement et de joie. « Je me réjouis de cette initiative. La somme que je viens de recevoir me permettra de subvenir à quelque dépense de ma petite famille en cette période de crise liée à la pandémie du coronavirus », a indiqué Edouard Tronga, après avoir reçu son allocation.

Paiement électronique

La distribution des fonds aux ménages vulnérables se fait via posteMobile grâce au partenariat public privé de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), la poste et Sikar Finance, super Agent Moneygram.

Produit de la Sopéco, le dispositif posteMobile est un porte-monnaie électronique des Congolais qui permet aux bénéficiaires de recevoir, à partir de leurs noms et numéros de téléphone, un message contenant les indications sur le montant à percevoir, l'agence ou le bureau de poste dédié ainsi qu'un code personnel d'accès à son compte...

Selon la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa Mabwere, posteMobile apparaît comme la solution incontournable qui permet de redonner de la dignité aux concitoyens les plus vulnérables. « Aujourd'hui, nous nous retrouvons ici, à Kintélé, dans un bureau mobile, car c'est aussi cela les services postaux : mobile et proximité, pour servir près de 3000 ménages vulnérables », a-t-elle fait savoir.

A ce titre, la directrice de la Sopéco a sollicité l'installation d'un bureau de poste à Kintélé en vue de permettre aux habitants de cette commune de bénéficier, eux aussi, des services publics postaux de proximité.

Notons que depuis le 23 juillet de cette année, près de mille ménages de l'arrondissement 3 Poto-Poto ont pu bénéficier des premiers versements.

Gloria Imelda Lossele

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Deux instituts pourvus en matériel de laboratoire

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a transmis, le 14 août à Brazzaville, aux Instituts de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN) et en Sciences de la santé (IRSSA), du matériel en provenance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) visant à améliorer leurs performances.



Remise du matériel de laboratoire par le ministre de la Recherche scientifique

Le matériel mis à la disposition de l'IRSEN s'inscrit dans le cadre du projet RAF7015 de l'AIEA pour la coopération technique avec le Congo. Il est constitué d'un vortex de biologie moléculaire, d'une micro centrifugeuse et d'un analyseur de mercure et des métaux lourds. Ce qui servira à mieux cerner les pollutions de l'océan atlantique, des rivières et des cours d'eau du pays. Par ailleurs, le deuxième institut, l'IRSSA, a reçu un scanner à Cryotube avec bacordes facilitant le comptage des échantillons en laboratoire.

Ces deux instituts reçoivent pour la deuxième fois du matériel en provenance de l'Agence internationale de l'énergie atomique du fait que le Congo est à jour sur sa contrepartie financière auprès de cette structure mondiale.

A l'occasion de la remise de ce matériel, les directeurs généraux des nouveaux instituts ont remercié le ministre pour la création de ces écoles en mobilisant les ressources notamment intellectuelles et managériales pour que désormais l'on parle de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVARI), de l'Institut national de documentation et d'information scientifique et technique (INDIST), de l'Institut géographique national (IGN), de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologique (IRSIIT) et de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines (INRSSH).

La création de ces instituts, selon eux, vient donner un autre sens à la dynamique de la recherche scientifique. « Nous avons besoin de la recherche pour améliorer les performances et les compétences. C'est tellement indispensable et cela va de soi. Vous avez notre soutien entier », ont-ils fait savoir au ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Rominique Makaya



Une maman réceptionnant son aide financière/Adiac

ON geek | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

itel

A36
40.000 FCFA
~~50.000 FCFA~~

5MP 16Go 1Go

S15
50.000 FCFA
~~60.000 FCFA~~

8MP 16Go 1Go

f Instagram

ON geek | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

SAMSUNG

GALAXY A20S
140.000 FCFA
~~160.000 FCFA~~

13MP 64Go 4Go

GALAXY A10S
90.000 FCFA
~~100.000 FCFA~~

16MP 32Go 2Go

f Instagram



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

• Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou

• Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin

• Lot 3 : Forage d'eaux de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin

• Lot 4 : Equipement de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

• Lot 1 : 38 000 000 F.CFA

• Lot 2 : 14 000 000 F.CFA

• Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

• Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equiperment du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire

Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT

DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;

Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO**

DROITS

Le Congo un modèle dans la promotion des peuples autochtones

En lien avec la Journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août, le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a réaffirmé à Sibiti dans le département de la Lékoumou l'engagement du gouvernement d'améliorer les conditions de vie de cette population.

« Notre pays est pris, sur le plan international, comme un modèle, un exemple en matière de promotion et de valorisation des peuples autochtones », a-t-il indiqué, invitant par la même occasion l'ensemble des Congolais à faire en sorte qu'on trouve une représentation des autochtones dans les administrations publiques et privées.

Selon lui, en dehors du cadre normatif, dans la pratique, les lignes bougent vis-à-vis de la discrimination dont faisaient l'objet les populations autochtones.

En effet, longtemps marginalisés par la population bantoue qui les utilisaient comme « esclaves » pour des travaux champêtres et autres, les peuples autochtones au Congo sont désormais protégés par la loi n° 5-2011 du 25 février 2011 garantissant leur protection contre tous types d'asservissement.

Cette loi actuellement en vigueur au Congo constitue pour la justice congolaise et le pays une grande avancée, en témoigne le fait qu'aujourd'hui les autochtones



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga visitant la pharmacopée des autochtones DR

bénéficient des droits fondamentaux sociaux tels que l'éducation.

« Cette réalité nous appelle à assurer chaque année combien d'enfants autochtones partent à l'école et s'assurer également des conditions de réception de

ces peuples sur l'ensemble du pays », a précisé le ministre de la Justice qui a procédé à la remise des actes de naissance aux populations autochtones vivant à Sibiti et dans les localités environnantes.

Des progrès dans l'intégration des peuples autochtones

Dans la Lékoumou où a été célébrée, cette année, la Journée internationale des peuples autochtones, des progrès notoires ont été enregistrés dans la so-

cialisation de cette couche qui représente 25% de la population, à en croire le préfet de ce département, Micheline Nguessimi.

Brossant par ailleurs la situation des peuples autochtones dans son département, elle a indiqué que plus de la moitié des enfants autochtones manquent de scolarisation et un effectif de 10% souffre de la malnutrition chronique. « Des progrès sont toutefois enregistrés concernant leur intégration sociale et l'on note une amélioration des effectifs et des résultats aux examens en ce qui concerne les peuples autochtones », a-t-elle précisé, soulignant en outre le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la fourniture des services sociaux de base.

Célébrée cette année dans un contexte marqué par la pandémie de coronavirus, la Journée internationale des peuples autochtones a été, pour le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, l'occasion de sensibiliser ces derniers aux mesures barrières à travers la remise des kits de protection.

Guy-Gervais Kitina

COVID 19

Bilan et faits marquants à travers le monde

Le nombre de morts dus au Covid-19 a doublé depuis le 2 juin et plus de 100.000 nouveaux morts ont été recensés depuis le 26 juillet. L'Afrique est le continent le moins touché après l'Océanie.

La pandémie de nouveau coronavirus a tué 750.000 personnes dans le monde sur 20,6 millions de cas déclarés. Amérique latine et Caraïbes sont la région la plus touchée et près de la moitié des décès mondiaux du Covid-19 ont été enregistrés dans quatre pays : Etats-Unis, Brésil, Mexique et Inde. L'Afrique qui recense 24.272 décès pour 1.075.589 cas est le continent le moins touché après l'Océanie (394, 24.391) mais a enregistré plus de la moitié de ses morts depuis le 6 juillet. Parmi les pays les plus durement atteints, la Belgique déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni, le Pérou, l'Espagne, et l'Italie.

Les faits marquants dans le monde

L'Amérique latine en première ligne pour tester les vaccins. Le gouvernement de l'Etat brésilien du Parana (sud) a signé mercredi un protocole d'accord avec la Russie pour essayer et produire son nouveau vaccin Spoutnik V contre le coronavirus. De leur côté,

l'Argentine et le Mexique vont prendre en charge la production et la distribution en Amérique latine - sauf au Brésil - du futur vaccin contre le coronavirus élaboré conjointement par le laboratoire AstraZeneca et l'université d'Oxford. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est quant à elle dite impatiente d'analyser les essais cliniques du nouveau vaccin russe Spoutnik V.

Pérou : retour du couvre-feu dominical. Le Pérou a annoncé mercredi le retour du couvre-feu dominical et a interdit les rassemblements familiaux devenus la principale source de contagion du coronavirus dont le nombre quotidien de nouveaux cas a atteint un nouveau record. En l'espace de 24 heures, 8.875 nouveaux cas de contamination au Covid 19 ont été recensés, selon le ministère de la Santé.

Le port du masque obligatoire à Bruxelles. Une mesure appliquée depuis mercredi dans l'espace public sur tout le territoire de la région de Bruxelles pour lutter contre la propagation du coronavirus, a annoncé le gouvernement régional. Il l'était déjà dans la plupart

des lieux publics clos depuis le 11 juillet pour toutes les personnes âgées d'au moins 12 ans.

Confinement en Nouvelle-Zélande. Le pays envisage de prolonger le confinement de trois jours actuellement en vigueur dans sa plus grande ville, Auckland, à la suite de l'apparition d'un foyer de contamination. Interdiction de fumer dans les rues trop fréquentées de Galice et des Canaries. La province espagnole de Galice interdit de fumer dans les rues et aux terrasses de café s'il n'est pas possible de respecter une distance de sécurité d'au moins deux mètres entre les personnes. Une mesure, inédite en Espagne, appliquées aussi dans les Canaries et qui pourrait s'étendre à Madrid.

Augmentation des cas en Irak. Le ministère irakien de la Santé a annoncé jeudi avoir recensé 3.841 contaminations au nouveau coronavirus en 24 heures, un record depuis le premier cas de Covid-19 recensé en février dans le pays. Ces nouveaux malades portent à 164.277 le nombre total de contaminations en Irak, dont 5.641 morts et 117.208 guérisons.

Fermetures de frontières et tests obligatoires. L'Italie a rendu obligatoire les tests de détection du coronavirus aux voyageurs arrivant de Croatie, Grèce, Malte et Espagne et interdit l'entrée sur son territoire de personnes en provenance de Colombie. La Jordanie a de son côté annoncé la fermeture de sa frontière avec la Syrie pendant une semaine à partir de jeudi, après que des membres du personnel travaillant au poste-frontière ont été testés positifs au nouveau coronavirus.

Report de la rentrée des classes en Turquie. Les établissements scolaires et universités commenceront à ouvrir en Turquie un mois après le début de l'année scolaire, a annoncé mercredi le gouvernement, le nombre de cas de contamination au coronavirus enregistrés chaque jour étant supérieur à 1.000. « Les écoles rouvriront avec l'enseignement à distance le 31 août », a déclaré à la presse à Ankara le ministre de l'Education Ziya Selcuk.

Calendrier sportif bousculé. Le marathon de Paris, prévu le 15 novembre, est annulé. Annulation également des Mondiaux

de cyclisme sur route, prévus du 20 au 27 septembre en Suisse. L'Union cycliste internationale travaille à un site de repli. Les rencontres qualificatives pour le Mondial-2022 et la Coupe d'Asie 2023 de football prévues en octobre et novembre sont elles reportées à des dates qui seront précisées ultérieurement.

Du poulet congelé porteur du virus. Le coronavirus a été découvert en Chine sur du poulet importé du Brésil, premier producteur mondial, ont annoncé jeudi les autorités chinoises. Le virus était présent sur des échantillons d'ailes de poulet congelées prélevés mardi, a précisé dans un communiqué la mairie de la métropole de Shenzhen (sud), aux portes de Hong Kong. Les autorités assurent avoir immédiatement procédé au dépistage des personnes ayant été en contact avec les produits contaminés, ainsi que de leurs proches. Ces tests se sont tous avérés négatifs. Le Covid-19 est une maladie respiratoire et rien ne laisse supposer pour l'heure qu'elle puisse se transmettre via l'ingestion de produits contaminés.

Julia Ndeko

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Diabes noirs perdent le pari

Sept fois champions du Congo, les Diablotins dont leur dernier titre remonte en 2011 se contentent depuis neuf saisons à jouer les seconds rôles comme en témoigne leur prestation au cours de la saison qui vient de s'achever.

Les Diabes noirs ont perdu la main la saison qui a suivi leur dernière consécration. Ils ont passé le relais à l'Athlétic club Léopards qui a régné pendant plusieurs saisons avant de laisser lui aussi la place à l'AS Otoho, champions des trois dernières saisons. Durant toutes ces années, les jaune et noir ont pu sauver les meubles en terminant au moins sur la deuxième marche du podium ou encore à la troisième avec pour seule déception la 13e place occupée au terme de la saison 2017. Depuis lors, Diabes noirs a su trouver la formule pour ne plus réveiller les vieux démons. Le bilan de la saison 2019-2020 est bien plus meilleur que lors des deux dernières saisons. La position occupée en dit long.

A défaut de gagner le titre, les Diablotins terminent sur la deuxième marche du podium avec 42 points obtenus après vingt-deux jours, une position qu'ils n'avaient plus occupée depuis 2016. Durant cet exercice, l'équipe la plus populaire du Congo a, en effet, enregistré douze victoires, six matches nuls contre quatre défaites. Elle a débuté timidement la saison par une mauvaise série d'une victoire sur quatre premières rencontres avant de retrouver ses appuis. Les Diabes



noirs dominaient l'Interclub 2-0 lors de la 2e journée avant d'enregistrer une deuxième victoire face à l'AS Cheminots 1-0 comptant pour la 5e journée. Ce qui leur a permis d'enchaîner les succès contre le FC Kondzo 2-1 pendant la 6e journée. Les Diabes noirs ont ensuite dominé la Jeunesse sportive de Talangai (JST) 2-1 lors de la 9e journée et V Club Mokanda 1-0 au cours de la 14e journée. L'AC Léopards de Dolisie s'est lourdement incliné 0-3 lors de la 20e journée. Le Racing club de Brazzaville (RCB) a été dominé 0-1 pendant la 21e journée et Patronage Sainte-Anne a courbé

l'échine 0-2 lors de la 22e journée. Les Diablotins ont dominé Tongo football club en aller et retour (2-1 lors de la 8e journée puis 3-2 lors la 19e journée). Ils ont aussi laissé bonne impression face à leur éternel rival l'Etoile du Congo qu'ils ont battu en deux manches aussi. Lors de la 10e journée, les Diabes noirs se sont contentés de l'essentiel en s'imposant sur un score étriqué 1-0. Mais au cours de la 17e journée, ils ont terrassé leur adversaire 3-0 au terme des quinze premières minutes de la rencontre. C'est le seul derby remporté cette saison. Car les Diabes noirs ont perdu

Les Diabes noirs dauphins de l'AS Otoho/Adiac

leur deux rencontres qui les opposaient à l'AS Otoho sur le score identique de 0-1 respectivement lors des 12e et 15e journées. Ils ont aussi courbé l'échine face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 0-2 pendant la 4e journée. Même Patronage Sainte-Anne leur a infligé une défaite de 0-2 au terme de la 3e journée.

Les Diabes noirs ont, par ailleurs, partagé les points avec le RCB et l'AC Léopards de Dolisie sur le score identique de 0-0 lors de la 1ere et 7e journée. Ils n'ont pas pu battre Nico-Nicoyé lors de leur deux rencontres (2-2 lors de la

11e journée puis 1-1 au terme de la 16e journée). Les jaune et noir ont également partagé les points avec V Club Mokanda (1-1 lors de la 13e journée) puis avec la JST (0-0 lors de la 18e journée). Sept fois championne l'équipe des Diabes noirs est la deuxième la plus titrée du Congo au championnat après l'Etoile du Congo (11 titres nationaux). Les Diabes noirs ont remporté leur premier titre national en 1961 avant de connaître le même succès en 1976 puis enchaîner avec les sacres de 1991, 2004, 2007, 2009 et 2011. Entre 2004 à 2011, les jaune et noir n'ont pas longtemps patienté pour voir le titre national leur revenir (trois ans maximum en 2004-2007). Aujourd'hui, le temps d'attente a été multiplié par trois puisque cela fait neuf saisons que ce bonheur ne visite plus les Diabes noirs. Dauphins de l'AS Otoho cette saison, les Diabes noirs ont occupé la 3e place en 2018 et 2019. Treizième en 2007, ils ont été vice-champions en 2016, 2013 et 2012. Les Diablotins tenteront de mettre un terme à cette longue série la saison prochaine. Si cela fera une décennie qu'un club de Brazzaville passe à côté d'un titre national.

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

Rencontre en honneur d'Omer Massoumou doyen de la FLASH

La librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville a servi le 14 août dernier de cadre d'échange entre le nouveau doyen de la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien-Ngouabi le Pr Omer Massoumou et l'Association culturelle Elongo (ACE).

Nommé par décret du Premier ministre, Omer Massoumou succède au Pr Dieudonné Tsokini. « *Essayons de faire que cette faculté que nous aimons tous puisse émerger, qu'elle soit la meilleure faculté sinon le meilleur établissement de l'Université Marien-Ngouabi. Parce que la véritable réjouissance sera placée à partir du moment où on sera à mesure de faire un bilan* », a-t-il déclaré.

« *Je crois que si j'étais seul, l'échec serait garanti mais, votre action me rassure, me permet de croire qu'on y réussira. Cela me permet d'être optimiste. Je suis conscient du poids de la responsabilité, elle est ouverte ; j'espère la partager avec vous aussi bien du début qu'à la fin* », a-t-il ajouté s'adressant aux membres de l'ACE dont il fait partie.

Le Pr Massoumou a, en outre, évoqué son attachement à l'ACE car, dit-il, un littéraire qui ne lit plus cesse d'être littéraire. L'ACE œuvre pour la promotion du livre, de la lecture publique et des écrivains à travers des ateliers, des rencontres littéraires, des clubs



Omer Massoumou à la librairie Les Manguiers toute chose ».

de lecture et des concours littéraires.

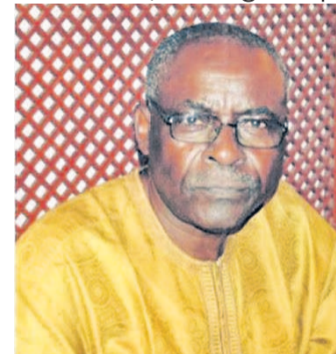
Pour sa part, le président de l'ACE, Jean Blaise Bilombo Samba, a signifié que « *45 ans après le ministre écrivain Jean Baptiste Tati Loulard, un poète est de nouveau doyen de la FLASH de l'Université Marien-Ngouabi. Cela est formidable et motivant et cela exige de penser ensemble la République. C'est-à-dire en commençant par l'éducation avant*

Des poèmes ont été déclamés en honneur du nouveau doyen de la FLASH par le comédien congolais Stan Matingou. Notons que Omer Massoumou a été installé dans ses fonctions le 6 août 2020.

Rosalie Bindika

NECROLOGIE

Le Comité directeur de la section basket-ball du club multidisciplinaire Diabes-Noirs a la profonde douleur de porter à la connaissance de la Fédération congolaise de basket-Ball, de la Ligue départementale de Brazzaville, des



différents clubs de basket-ball du Congo, de la famille diabolite et des amis de la balle au panier le décès inopiné du coach Philippe Mahoungou (alias "Ya Phil"), directeur technique de la section, survenu le mardi 4 août 2020 à Brazzaville. Lieu de la veillée : 617, rue Felix Éboué à Mpissa, vers

chez "Les Corbeaux".

Date de l'enterrement : mercredi 19 août 2020, au cimetière privé "Ma Campagne".

Les familles Bounkazi et Mpassi, Rachid Badila, agent des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, petit-frère, neveu et arrière-petit-fils Robb Ecclésiaste Mpassi, survenu le 12 août 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Mboté (la montagne-sainte) à Bacongo. L'inhumation est prévue pour le mercredi 19 août 2020 à Brazzaville.



ITURI

David McLachlan-Karr préoccupé par le climat sécuritaire de la province

Le coordonnateur humanitaire en RDC dit condamner avec énergie « toutes ces violences qui endeuillent des milliers de familles ».

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr s'est dit très préoccupé par le climat délétère qui s'est installé en Ituri depuis le début de l'année et qui est en passe de transformer la province en poudrière humanitaire. Condamnant avec énergie « toutes ces violences qui endeuillent des milliers de familles », ce haut fonctionnaire de l'ONU regrette que du fait de ces violences, plusieurs centaines de personnes soient mortes ; plus de 660 mille personnes aient dû se déplacer à l'intérieur de l'Ituri depuis janvier 2020 ; des milliers d'autres aient également dû trouver refuge dans les pays voisins.

Toutefois, David McLachlan-Karr, qui a dit souhaiter « rappeler la nécessité de préserver le caractère civil et humanitaire des sites de personnes déplacées selon les règles et principes internationaux qui régissent ces sites ainsi que les personnes qui y vivent », a également rassuré que les acteurs humani-



David McLachlan-Karr

taires s'investissent pour apporter secours et assistance à ceux dans le besoin dans la mesure des moyens financiers dispo-

nibles. Mais, pour lui, il revient à l'Etat congolais, en premier lieu, d'investir dans la protection des civils et les solutions pacifiques

pour répondre aux racines profondes qui déstabilisent la province.

Il est indiqué que, depuis le

« rappeler la nécessité de préserver le caractère civil et humanitaire des sites de personnes déplacées selon les règles et principes internationaux qui régissent ces sites ainsi que les personnes qui y vivent »

début de l'année, des milliers de familles sont victimes de violences ininterrompues dans cette partie de la RDC, payant un fort prix en termes de morts, de déplacements de personnes, de pertes de biens et de violations des droits de l'Homme, particulièrement dans les régions de Djugu, Mahagi et au sud d'Irumu, en Ituri. Semaine après semaine, indique le coordonnateur humanitaire en RDC dans un communiqué publié, le 11 août, par son bureau, ces hommes, femmes et enfants sont victimes des violences, soit entre des bandes armées, soit entre l'armée congolaise et ces bandes armées. La semaine passée, poursuit l'office du coordonnateur humanitaire dans le pays, n'a pas été différente des précédentes. « Au cours des derniers jours, on rapporte un bilan provisoire de plus d'une vingtaine de personnes tuées, notamment au niveau des zones de santé de Damas, Kilo et Rwampara, dans des attaques armées », s'est indigné ledit bureau.

Lucien Dianzenza

COALITION FCC-CACH

Augustin Kabuya : « Nos partenaires du FCC ne sont pas sincères »

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) tient, depuis le vendredi 14 août, une conférence-atelier en marge de la journée de la jeunesse du parti avec pour thème central « Jeunesse pour un leadership orienté ».

Le forum de discussions a été une belle occasion pour les cadres du parti présidentiel de deviser avec les jeunes autour des enjeux politiques de l'heure avec, en filigrane, des stratégies à arrêter en fonction des prochaines échéances électorales. La séance inaugurale de ce forum avait été marquée par l'adresse du secrétaire général du parti, Augustin Kabuya, dont les propos dirigés vers le Front commun pour le Congo (FCC) avaient tout l'air d'un sévère réquisitoire. Pour ce cadre de l'UDPS qui a confirmé la mauvaise passe que traverse la coalition FCC-Cach à l'heure actuelle, le président Félix Tshisekedi a plus d'une fois sauvé les meubles grâce à ses bonnes dispositions d'esprit sans lesquelles la coalition au pouvoir aurait déjà éclaté. « Si le chef de l'Etat n'avait pas cette bonne éducation, cette histoire allait s'arrêter dès le premier mois que nous nous sommes retrouvés ensemble », a déclaré le numéro deux du parti présidentiel devant des centaines de jeunes rassemblés à ce qui tient lieu de permanence.

Pour tout dire, Augustin Kabuya tient le FCC pour responsable du malaise qui règne présentement au sein de la coalition sur fond



Augustin Kabuya

de suspicion avec, à la clé, une guerre de tranchées entre cadres et militants de deux camps politiques. Il a manifesté son dépit de voir ce regroupement politique pro-Kabila s'inscrire dans une logique de récupération du pouvoir d'ici les élections de 2023 alors que son bilan est largement négatif en termes d'amélioration du vécu quotidien de la population congolaise. « Nos amis ont géré

ce pays pendant 18 ans mais ils continuent toujours à rêver de récupérer encore le pouvoir pour nous maintenir dans des mauvaises conditions qu'ils nous ont laissés avant de partir », a-t-il lâché, sans mâcher des mots.

D'où le coup fourré asséné au mandat de Félix Tshisekedi que le FCC voudrait voir échouer, a confirmé Augustin Kabuya qui dénonce le plan machiavélique mis

en place par certains acteurs politiques de cette plate-forme pour saper l'action de l'actuel chef de l'Etat. « Toutes les stratégies sont mises en marche pour faire échec à la vision du chef de l'Etat. Ce n'est pas normal », a-t-il déploré avant de révéler l'intention de la direction de l'UDPS de donner un second mandat à Félix Tshisekedi avec une majorité confortable au Parlement susceptible de lui

permettre de gouverner selon sa propre vision.

A l'endroit de la jeunesse de l'UDPS, Augustin Kabuya a tenu un discours d'exhortation afin de faire échec au projet sordide du FCC. « C'est pourquoi vous la jeunesse, vous devez prendre conscience. Vous, jeunes, devez être éveillés par rapport à la manipulation et à l'intoxication. Savez-vous comment certains hommes politiques utilisent la jeunesse pour se régler des comptes, pour obtenir leurs intérêts ? » a-t-il lancé à l'assistance essentiellement composée des jeunes.

Pour rappel, le climat au sein de la coalition FCC-Cach est, pour l'heure, très tendu. Depuis la mise en place de cette coalition, plusieurs crises se sont déjà déclenchées conduisant les deux camps de menacer de se retirer. Nonobstant le bémol mis par le chef de l'Etat lors de son dernier passage à Brazzaville sur fond d'un plaidoyer en faveur du maintien de la coalition, la tension est toujours perceptible dans les deux camps qui n'arrêtent pas de se lancer des pics via leurs cadres et militants respectifs, visiblement peu enclins à l'unité et au partage d'une vision commune.

Alain Diasso

HUMEUR

Covid-19 : et les saouls dans les débits de boissons !

Les tenanciers des débits de boissons ont toujours souhaité avoir par jour un nombre croissant de clients. Mais les clients ayant atteint l'état d'ivresse avancé respecteraient-ils les mesures barrières contre la pandémie de covid-19 ? En tout cas pas du tout.

Il y a là la responsabilité des tenanciers des débits de boissons qui est soulevée, car il est tout de même surprenant que certains gestionnaires des débits de boissons continuent de vendre de la bière à une personne qui est déjà ivre. L'état d'ivresse poussé peut créer des agissements invraisemblables chez un client. On le sait bien, des agissements d'une personne ivre appellent toujours

un comportement déplacé. Mais il est vrai que, dans le cas échéant, ce qui nous intéresse, c'est l'observance des gestes barrières, vu la non-stabilisation des cas de contamination.

Et on le voit dans de nombreux débits de boissons, les personnes ivres deviennent en quelques secondes opiniâtres et difficiles à persuader. Et même celles qui sont autour d'elles ne respectent pas aussi les mesures barrières. Elles discutent, se frottent, se tiennent les unes des autres sans protection aucune, car la boisson a déjà dicté sa loi. A cet instant-là, tout est permis, même la grossièreté. Encore que tout cela se passe sous l'œil indifférent des tenanciers des débits de boissons qui

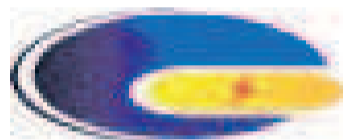
ne cherchent que leur profit.

Récemment, dans le deuxième arrondissement de l'une de nos grandes agglomérations, une bagarre s'est déclenchée au milieu d'un groupe qui prenait de la bière dans une cave. Raison évoquée : deux camarades parmi eux étaient dans un état d'ivresse avancé. Et ne pouvant plus se supporter à cause de la moquerie, les deux amis se sont livrés à une bagarre. Alors en ce moment-là, les clients ont-ils respecté les mesures barrières ? Non, car là où il y a de la boisson à gogo, il y a toujours des écarts de comportement et des gestes conscients deviennent rares. Ceci étant, la responsabilité des tenanciers des débits de boissons face à leurs

clients ivres est établie dans la lutte contre la pandémie. Un client ivre ne peut plus respecter les mesures barrières et par lui ses camarades aussi. C'est par là que le virus peut facilement se transmettre.

A dire vrai, dans l'état d'ivresse, il n'y a ni distanciation physique, ni port obligatoire et conforme du masque, ni saluts sans contacts physiques, ni tousser dans le mouchoir et le jeter dans la poubelle, ni éternuer dans le creux du coude. Il y a plutôt de les embrassades à répétition car tout est permis comme avant l'avènement de la pandémie. Evitons donc dans les débits de boissons des clients saouls.

Faustin Akono



E2C S.A.
ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO
DIRECTION GÉNÉRALE
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
Tél. : 22 281 04 06 - 22 281 05 69
BRAZZAVILLE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°355 /E²C/DG/DAA/2020 (Recrutement d'un cabinet en charge de l'audit du réseau fibre optique d'E²C).

1. Dans le cadre de l'exécution du programme de modernisation de ses infrastructures informatiques, Energie Electrique du Congo (E C) SA a construit un réseau propriétaire composé de deux boucles optiques métropolitaines à Brazzaville et à Pointe-Noire, et interconnectées par un backbone allant de Pointe-Noire à Owando. Elle souhaite valoriser son réseau fibre optique reliant l'ensemble des agences commerciales de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, Energie Electrique du Congo (E C) SA a l'intention de financer sur fonds propres, le recrutement d'un cabinet pour réaliser l'audit sur les sites de Brazzaville, Pointe-Noire, ainsi que le backbone interconnectés par son réseau fibre optique.

2. L'audit portera sur :

- le câble optique ;
- le Multiplexeur Insertion / Extraction (MIE) ;
- l'alimentation ;
- le génie civil (pour les sites de Brazzaville et Pointe-Noire)
- l'élaboration d'éventuelles propositions ou recommandations de valorisation du réseau fibre optique existant ou à développer.

3. Le cabinet devra :

- réaliser seul ou en sous-traitance sous sa responsabilité, l'ensemble des travaux d'audit du réseau conformément aux TDR ;
- disposer d'un personnel d'encadrement compétent dont les C.V devront être présentés à l'administration ;
- faire un exposé dirigé par le Maître d'Ouvrage sur les prestations à réaliser ;
- disposer d'un personnel clé d'une expérience avérée en mise en œuvre des projets d'audit des réseaux à fibre optiques ou dans un projet similaire.

4. Les cabinets intéressés sont priés de manifester leur intérêt par

écrit ou par e-mail, en produisant les informations sur leur qualification pour la réalisation de l'étude susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après Département Achats et Approvisionnements, sis 2ème étage de l'immeuble de la Direction Générale d'E²C de 8h00 à 15h00.

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique uniquement conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Etude et audit du réseau fibre optique d'Energie Electrique du Congo (E²C) SA » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 20 Septembre 2020 à 15h00 :

A l'attention de :

Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU

Directeur Général d'Energie Electrique du Congo (E²C) SA

/ 40 85 302 05 00242 / 10 07 562 05 00242 / 281.06.58 22 :

58 88 688 06 00242

E-mail : thierryobili64@gmail.com; ellahdirat@yahoo.fr; amoures-poirabe@yahoo.fr

BP : 95 Bd Denis SASSOU NGUESSO - Centre-ville

Brazzaville

REPUBLIQUE DU CONGO.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général

Jean Bruno DANGA ADOU.-

NIARI

Le Grand-hôtel de Dolisie et le gîte de Sossi concédés à GCC international

Le Grand-hôtel de Dolisie et le site touristique de Sossi, dans le département du Niari, ont été cédés à la société Gestion Consulting International, une société de droit congolais, qui se chargera désormais de la gestion de ces deux structures touristiques.

L'accord de mise en concession de ces deux entités a été signé le 13 août à Dolisie entre la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, pour la partie congolaise et Narcisse Vhoumby représentant le directeur général de GCC International.

En effet, réhabilité en 2006, dans le cadre des travaux de la municipalisation accélérée du Niari, cet hôtel a cessé de fonctionner en 2017, privant ainsi la capitale de l'or vert d'un hôtel de haut standing.

La réouverture prochaine de ce Grand-hôtel permettra, selon le maire de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, à cette ville de se doter de nouveau d'un cadre afin de figurer parmi les destinations touristiques attractives.

Exprimant pour sa part la reconnaissance du gouvernement congolais d'avoir confié la gestion de cette structure à sa société, bien que cette mise en concession constitue à la fois un challenge au regard des travaux à réaliser, Narcisse Vhoumby a pris l'engagement de sa société d'être à la hauteur de relever les défis.

«... Nous n'allons pas décevoir le gouvernement. Nous respecterons non seulement le cahier des charges, mais respecterons également les engagements pris pour que la partie congolaise se sente fière d'avoir concédé ce



La ministre Arlette Soudan Nonault s'entretenant avec le DG de GCC (crédit photo/Adiac)

bijou à un citoyen congolais », a-t-il déclaré.

Maillon important pour la réalisation du PND 2018-2022, le Grand-hôtel de Dolisie s'inscrit, d'après la ministre Arlette Soudan Nonault, dans la relance du tourisme congolais. Elle a, par ailleurs, invité les partenaires à élaborer de bonnes stratégies de marketing et à garantir la bonne

qualité des services afin, a-t-elle indiqué, de susciter l'adhésion et la fidélité de la clientèle.

« Je ne doute pas que vous y parviendrez. Votre réussite sera également celle de la ville de Dolisie, mais aussi de l'ensemble de la destination Green Congo », a indiqué la ministre du Tourisme.

Dans le cadre de l'accord conclu

par les deux parties, il ressort que le bail consenti par la société preneuse exploitera ce complexe hôtelier pour une durée de dix ans, à compter de la date d'ouverture officielle.

Sossi, un gîte touristique à valoriser

Objet également de la mise en concession signée par les deux

parties, le gîte touristique de Sossi situé à Louvakou, à 17 km de Dolisie, vise à valoriser la destination Green Congo.

D'une superficie de 240 mètres carrés, Sossi, érigé pour améliorer les conditions d'accueil des touristes du site « Matadi Ma Diata », sera quant à lui aussi géré par la société GCC International. Dans le cadre de cette concession, la société entend aménager des espaces de repos y compris de restaurants.

L'obtention parallèle de ce site s'explique, à en croire le concessionnaire, pour les besoins de rentabilité, notamment du Grand-hôtel de Dolisie.

« Vu que l'hôtel ne sera pas géré de façon classique, il nous fallait donc des sites touristiques pour changer la vocation de celui-ci afin de faire venir les clients et touristes dans le département du Niari. C'est important pour nous pour la simple raison que le gîte de Sossi compte en son sein le site Matadi Ma Diata, les cascades et les grottes », a expliqué Narcisse Vhoumby à l'issue de la signature de l'accord de concession.

Par ailleurs, en vue de favoriser une main-d'œuvre locale, la ministre du Tourisme a souhaité l'implication des filles et fils du Niari dans les travaux de construction et rénovation de Sossi et du Grand-hôtel.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Oui, la France libre fut africaine ...

N'oublions jamais que le mois d'août 1940, il y a tout juste quatre-vingts ans, vit la France qu'Adolf Hitler avait mise à genoux commencer à se redresser et que ce redressement débuta en réalité au cœur de l'Afrique grâce au général de Gaulle qui, depuis Londres le 18 juin de cette même année, avait appelé les Français à s'engager dans la résistance afin de retrouver leur honneur, leur liberté, leur grandeur, la maîtrise de leur destin.

Quatre dates ont marqué ce rebond qui permit à la France libre de s'institutionnaliser, donc de revivre sur le plan international grâce au Manifeste de Brazzaville publié le 27 octobre et au Comité de défense de la France Libre créé le 28 octobre : le ralliement du Tchad et de son gouverneur Félix Eboué le 26 août, le ralliement du Cameroun grâce au commandant Leclerc le 27

août, le ralliement du Congo avec le médecin général Adolphe Sicé et le colonel de Larminat le 28 août, le ralliement de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui la Centrafrique) avec le gouverneur Pierre de Saint-Mart le 29 août. Des événements auxquels il convient d'ajouter le ralliement tardif du Gabon au mois de novembre de cette même année.

Quatre dates qui ont vu la France libre s'organiser sur le plan militaire, politique, diplomatique, mais que les historiens ont quelque peu tendance aujourd'hui à oublier en raison des grands événements qui ont marqué, quatre ans plus tard, la libération de l'Europe par la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et leurs alliés, tout particulièrement le débarquement de leurs forces armées en Normandie et en Provence qui permit la reconquête de l'espace européen, puis l'effondrement du régime nazi.

Alors que se prépare, à Brazzaville précisément, la commémoration de la venue du général de Gaulle le 26 octobre et des actes qui en ont découlé, permettant à la France libre de s'imposer comme un acteur incontournable de la libération de l'Europe, il convient de rappeler que c'est l'Afrique centrale dans son ensemble – alors dénommée officiellement Afrique équatoriale française – qui a permis le rebond historique auquel l'Afrique de l'ouest s'était elle-même opposée en refusant au général de Gaulle de s'installer à Dakar, la capitale du Sénégal. De rappeler aussi la place essentielle que les soldats venus de ces différents pays ont occupée tout au long de cette libération sacrifiant leur vie comme ils l'avaient fait durant la Première Guerre mondiale lorsque la France avait mobilisé les « tirailleurs » africains au côté de ses troupes.

Que « La France libre fut africaine »,

comme l'a rappelé récemment l'historien Eric Jennings dans un livre qui illustre, documents à l'appui, le rôle que joua l'Afrique dans la libération de l'Europe (1) est une réalité que nous devons tous avoir présente à l'esprit : d'abord, évidemment, car cette page de l'Histoire commune de l'Afrique et de l'Europe ne s'effacera jamais ; ensuite parce qu'elle rappelle très opportunément, en cette année où l'on commémore la naissance de la France libre, ce que le Vieux continent et pas seulement la France doivent aux peuples africains.

Faisons donc en sorte que les commémorations du mois d'octobre, à Brazzaville, contribuent fortement au resserrement des liens qui unissent les deux continents.

Jean-Paul Pigasse

Eric Jennings : « La France libre fut africaine ». Editions Perrin. 2014. 352 pages.